

## **EN 2022**

**LES COMPTES BOUCLÉS AU 31 DÉCEMBRE PRÉSENTAIENT UN BÉNÉFICE NET DE 30 827 337.67 FRANCS**

**AU 31 DÉCEMBRE, LA VILLE DE LANCY COMPTAIT 2062 CONTRIBUABLES ACTIFS, CONTRE 1760 AU 31 DÉCEMBRE 2021.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ UN PEU PLUS DE 75 MILLIONS DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS À RÉALISER CES PROCHAINES ANNÉES AU PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.**

# SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET

CHEFFE DE SERVICE : CATHERINE AYMON

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 15 (+2)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 13.08 (+1.3)

---

Le Service financier et de l'informatique gère les comptes de fonctionnement, les comptes de bilan, ainsi que les comptes d'investissement de la Ville de Lancy. Le service élabore le rapport des comptes annuels dans leur intégralité, ainsi que le rapport consolidé du budget annuel, soumis par délibération à l'approbation du Conseil municipal. Quant à l'informatique, le service adapte constamment ses missions et ses compétences aux évolutions technologiques, au gré des besoins de l'administration.



Photo: Alain Grosclaude

## PRÉSENTATION DES COMPTES

Le budget 2022, voté par le Conseil municipal le 25 novembre 2021, dégagait une insuffisance de revenus, soit un déficit, de CHF 2 572 800.–. Les comptes bouclés au 31 décembre 2022 présentent un bénéfice de 30 827 337.67 francs. L'ampleur de ce résultat s'explique par deux principaux éléments:

- fiscalité années précédentes: + 13 millions de francs, dont +9 millions de francs pour les PP et + 4 millions de francs pour les PM;
- fiscalité année courante: + 15 millions de francs, soit +11 millions de francs pour les PP et + 4 millions de francs pour les PM.

La croissance des contribuables se poursuit. Au 31 décembre 2022, La Ville de Lancy comptait 2062 contribuables actifs dans le rôle, contre 1760 au 31 décembre 2021. Il faut relever que le budget 2022 avait été évalué prudemment du fait des incertitudes liées à la pandémie. Il faut également relever qu'une partie du patrimoine financier a été réévalué en 2022 et ce qui a mené à une dévalorisation nette non budgétée d'environ 8 millions de francs compensés par la rentabilité du patrimoine qui s'élève à 8.9 millions.

Le Conseil administratif ne peut que se féliciter de ce résultat positif de plus de 30 millions. Ce résultat s'explique essentiellement par des rentrées fiscales supérieures et correctifs d'impôts antérieurs.

Le Conseil municipal a voté au 31 décembre 2020 la création, au sein du capital propre, d'une réserve conjoncturelle alimentée de 16 millions suite aux résultats positifs de la même année.

Une attribution supplémentaire de CHF 31 000 000.– a été effectuée au 31 décembre 2021 et le Conseil administratif propose d'affecter dans celle-ci l'excédent du compte de résultat également de cette année à hauteur de la limite légale autorisée, soit 12 millions de francs.

Au niveau des investissements, on remarquera que le Conseil municipal a voté en 2022 un peu plus 75 millions de crédits d'investissements à réaliser ces prochaines années au patrimoine administratif et financier.

Le défi de la Ville de Lancy est de faire face au développement de la commune en matière de construction de logements ou d'infrastructures publiques, de maintenir les prestations sociales et d'équilibrer le budget.

En 2022, la Ville de Lancy est toujours une Commune solide et saine sur le plan financier, ce qui lui permettra d'affronter l'avenir sereinement, même si les enjeux économiques, sont incertains au niveau cantonal et national.